

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
AMÉNAGEMENT DU CAMPUS GLEN DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL (CUSM) ET DE L'HÔPITAL DES SHRINERS**

RECOMMANDATIONS OCPM	RESPONSABLES	COMMENTAIRES/ACTIONS
<p>Recommandation 1</p> <p><i>La commission recommande à la Ville de prendre acte, avec les autorités du CUSM et les autres partenaires, des déficiences à combler pour assurer l'insertion urbaine du projet et d'agir rapidement pour y remédier.</i></p>	<p>Ville Arrondissement CUSM</p>	<p>L'implantation du CUSM au site Glen a été revue lors de l'élaboration du projet en partenariat public-privé, entre autres afin que le bâtiment n'ait pas seulement une façade sur le boulevard Décarie, mais qu'il s'ouvre également sur le nord, afin d'atténuer l'effet de barrière attribuable à la voie ferrée.</p>
<p>Recommandation 2</p> <p><i>La commission recommande à la Ville d'élaborer sans délai, avec ses partenaires, une stratégie de mise en valeur et un plan de réaménagement de la périphérie du campus Glen, en portant une attention particulière à l'espace compris entre la voie ferrée et le boulevard de Maisonneuve ainsi qu'aux abords de la station Vendôme.</i></p>	<p>Ville Arrondissement CUSM</p>	<p>La Ville de Montréal et l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce élaborent une planification détaillée pour le secteur des abords du CUSM et du quartier Saint-Raymond, dans le contexte de l'implantation du CUSM au site Glen et de ses retombées éventuelles sur le milieu. Cette planification détaillée se fait en collaboration avec le CUSM qui vise une meilleure intégration de l'hôpital dans son environnement. De manière à s'assurer que les citoyens, la société civile ainsi que les acteurs économiques et institutionnels soient impliqués dans cet exercice de planification, un mandat de concertation a été confié à l'OCPM. Ultérieurement, l'OCPM pourrait tenir une consultation publique formelle sur le programme particulier d'urbanisme qui sera élaboré à partir des conclusions de la première démarche.</p>
<p>Recommandation 3</p> <p><i>La commission recommande à la Ville et au CUSM d'aménager des accès piétons plus nombreux et plus conviviaux vers le campus Glen.</i></p>	<p>Ville CUSM</p>	<p>Outre les accès par le boulevard Décarie, des accès piétons efficaces, conviviaux et sécuritaires au campus Glen du CUSM sont prévus à plusieurs endroits sur le territoire de la Ville de Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trottoirs élargis dans les boulevards Décarie et De Maisonneuve; ➤ Deux accès protégés à partir de la station intermodale Vendôme (projet conjoint de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), de la Société de transport de Montréal (STM) et du CUSM); ➤ Trottoir à partir de l'intersection de la rue Saint-Jacques et de l'accès sud au CUSM. <p>La possibilité qu'un accès piéton soit réalisé dans l'axe de l'avenue Claremont relève de la Ville de Westmount.</p>
<p>Recommandation 4</p> <p><i>Dans les travaux routiers à entreprendre, la commission recommande d'accorder priorité à l'élargissement du boulevard Décarie entre Saint-Jacques et de Maisonneuve, à la reconstruction du viaduc de la voie ferrée et aux travaux sur la rue Saint-Jacques entre Saint-Rémi et l'accès souterrain du CUSM.</i></p>	<p>Ville MTQ</p>	<p>Lors du phasage des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen, la priorité fut accordée aux travaux d'élargissement du boulevard Décarie et de reconstruction du pont ferroviaire du Canadien Pacifique (CP), afin de minimiser les nuisances sur les résidents et commerçants du secteur. Les travaux d'infrastructures dans le boulevard Décarie sont terminés et l'aménagement final du boulevard est prévu en 2013. Les travaux de reconstruction du pont ferroviaire seront complétés en 2013.</p>
<p>Recommandation 5</p> <p><i>La commission recommande à la Ville et au ministère des Transports de différer et d'échelonner les autres travaux routiers, en particulier la</i></p>	<p>Ville MTQ</p>	<p>Bien qu'elle soit déjà construite, la bretelle de sortie de l'autoroute 15 Sud vers le boulevard De Maisonneuve demeurera fermée tant que le réaménagement du carrefour des boulevards Décarie et De Maisonneuve ne sera pas complété, afin d'éviter des problèmes de sécurité routière et de pression sur le réseau municipal. Par ailleurs, il est impossible d'échelonner les travaux sur le domaine public à</p>

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
AMÉNAGEMENT DU CAMPUS GLEN DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL (CUSM) ET DE L'HÔPITAL DES SHRINERS**

RECOMMANDATIONS OCPM	RESPONSABLES	COMMENTAIRES/ACTIONS
<i>construction des nouvelles bretelles de l'autoroute 15, en fonction de la progression du projet hospitalier et de ses effets sur la circulation.</i>		partir d'une évaluation en temps réel. Ces travaux doivent être complétés en amont, à temps pour l'ouverture du CUSM en 2014 afin de s'assurer de la fonctionnalité du réseau routier. Il demeurera néanmoins possible d'apporter certains ajustements à la programmation des feux de circulation une fois le projet réalisé.
Recommandation 6 <i>La commission recommande que les Shriners participent au processus visant à assurer la cohérence fonctionnelle et l'harmonie visuelle des bâtiments et des espaces du campus Glen.</i>	Arrondissement Shriners	Le projet du nouvel Hôpital des Shriners a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et fait présentement l'objet d'une révision architecturale. Cela permettra d'assurer la continuité et l'homogénéité du concept d'aménagement du campus Glen du CUSM, ainsi que l'intégration harmonieuse du bâtiment qui abritera l'Hôpital des Shriners à ceux du CUSM.
Recommandation 7 <i>La commission recommande à la Ville et au CUSM de garantir la pérennité de la vocation hospitalière de l'ensemble du site Glen et la continuité de sa mise en valeur, en associant Westmount aux ententes de développement.</i>	Ville CUSM	Le CUSM a annoncé que la portion du site Glen située sur le territoire de la Ville de Westmount a été retenue pour l'implantation de l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal. La construction de ce dernier est prévue une fois les travaux du campus Glen du CUSM seront complétés, ce qui permettra d'assurer la continuité visuelle sur le site Glen et de garantir la pérennité de sa vocation hospitalière.
Recommandation 8 <i>La commission recommande aux responsables des interventions routières d'éviter qu'à la sortie souterraine du CUSM, les véhicules croisent le trafic venant de l'autoroute Ville-Marie ou de la rue Saint-Jacques, par exemple en prolongeant la sortie souterraine jusqu'à la rue Pullman.</i>	Ville MTQ	Les véhicules sortant du chemin d'accès sud du CUSM, à l'intersection de la rue Saint-Jacques, ne croiseront pas le trafic provenant de l'autoroute Ville-Marie, puisque la bretelle de sortie de l'autoroute 720 Ouest a été reconstruite au-dessus du chemin d'accès. Par ailleurs, le réseau routier de ce secteur sera reconfiguré dans le cadre du projet de reconstruction du complexe Turcot (projet du MTQ).
Recommandation 9 <i>La commission recommande à la Ville de relier les tronçons existants de la piste cyclable de façon plus fonctionnelle en suivant le boulevard de Maisonneuve ou en empruntant l'emprise du CP.</i>	Ville	Suite à l'analyse des deux scénarios recommandés par l'OCPM, la Ville de Montréal a décidé d'aménager des bandes cyclables unidirectionnelles, sécuritaires et fonctionnelles, dans le boulevard De Maisonneuve. La possibilité de construire une piste cyclable en bordure de l'emprise du CP a été rejetée notamment pour des raisons techniques qui rendent sa réalisation impossible.
Recommandation 10 <i>La commission recommande au CUSM et à la Ville de réétudier la possibilité d'aménager une autre entrée publique avec un passage à niveau à l'avenue Claremont.</i>		La possibilité d'aménager une entrée publique avec un passage à niveau dans l'axe de l'avenue Claremont relève de la Ville de Westmount.

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
AMÉNAGEMENT DU CAMPUS GLEN DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL (CUSM) ET DE L'HÔPITAL DES SHRINERS**

RECOMMANDATIONS OCPM	RESPONSABLES	COMMENTAIRES/ACTIONS
<p>Recommandation 11</p> <p><i>La commission recommande à la Ville de suivre de façon particulière l'évolution du marché de l'habitation dans la zone d'influence du CUSM et à prendre les mesures nécessaires pour y préserver le stock de logements abordables existants.</i></p>	<p align="center">Ville</p>	<p>La planification détaillée pour le secteur des abords du CUSM et du quartier Saint-Raymond tient compte de cet aspect ainsi que des préoccupations de l'arrondissement. Une attention particulière est portée à l'habitation et aux différents besoins en matière de logements abordables. Une étude sur l'évaluation du potentiel de développement économique et immobilier, réalisée dans le cadre de cette planification détaillée, traite d'ailleurs de cette problématique.</p>
<p>Recommandation 12</p> <p><i>La commission recommande au CUSM de mettre en œuvre les meilleures pratiques de développement durable dans tous les aspects du projet hospitalier, de sa conception jusqu'à sa gestion à long terme.</i></p>	<p align="center">CUSM</p>	<p>Non applicable à la Ville de Montréal (responsabilité du CUSM).</p>

